

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION - SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 18 décembre 2024

Service : Marchés publics

Agent traitant : Michèle THOMAS-V-2024-2640

Objet : Marchés publics - Travaux de remise en état des garde-corps et des habillages encorbellements du pont du Casino de Chaudfontaine : choix du mode de passation, arrêt du cahier des charges, de l'estimation et du moyen de financement

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et ses modifications ultérieures, notamment l'article 42, § 1, 1° a) (la dépense à approuver HTVA n'atteint pas le seuil de 143.000,00 €) ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures, notamment l'article 90, 1° ;

Considérant les inondations intervenues les 15 et 16 juillet 2021 ;

Considérant que tant la survenance de ces inondations que leur ampleur n'étaient pas prévisibles ;

Considérant que les parements du pont ont été arrachés et les garde-corps pliés ;

Considérant la remise en état du pont d'origine ;

Considérant le cahier des charges N° V-2024-2640 relatif au marché "Travaux de remise en état des garde-corps et des habillages encorbellements du pont du Casino de Chaudfontaine" établi par le Service des Marchés Publics ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 41.322,31 € hors TVA ou 50.000,00 €, 21% TVA comprise (8.677,69 € TVA cocontractant) ;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publication préalable ;

Vu la réservation de crédit arrêtée à la somme de 50.000,00 € TVAC ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025,

article 421/731-60 (n° de projet 20240015) sous réserve de l'approbation du budget par la tutelle;

Vu l'avis favorable du Directeur Financier;

A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

ARRÊTE,

Article 1er

Approuve le cahier des charges N° V-2024-2640 et le montant estimé du marché "Travaux de remise en état des garde-corps et des habillages encorbellements du pont du Casino de Chaudfontaine", établis par le Service des Marchés Publics. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 41.322,31 € hors TVA ou 50.000,00 €, 21% TVA comprise (8.677,69 € TVA cocontractant).

Article 2

Passé le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

Article 3

Finance cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 421/731-60 (n° de projet 20240015), sous réserve de l'approbation par la tutelle